

## Les abonnements arrivant à échéance en cours d'année scolaire

**Lors de l'affectation, s'il existe plusieurs abonnements portant sur la même ressource, le GAR privilégie les abonnements couvrant la totalité de l'année scolaire.**

Dans le cas où il n'existe pas d'abonnement couvrant la totalité de l'année scolaire,

- la console d'affectation produit une alerte indiquant la date d'échéance de l'abonnement et son identifiant
- 30 jours avant la fin de l'abonnement, le responsable affectation reçoit un mail lui rappelant cette échéance.

Exemple de message de rappel :

```
Date : 02/08/2019  
Module expéditeur : Batch Notification Expiration Abonnement  
Fonction du destinataire : Responsable d'affectation
```

```
Les abonnements dont la liste est en pièce jointe vont expirer dans  
les 30 prochains jours pour l'établissement suivant :  
Code UAI : 0350022J  
Nom de l'établissement : LGT-BEAUMONT
```

La pièce jointe contient les caractéristiques des abonnements concernés.

### Conduite à tenir en cas d'indisponibilité d'un abonnement couvrant la totalité de l'année scolaire

Dans le cas où il n'existe pas d'abonnement couvrant la fin de l'année scolaire, au moins pour certains usagers de la population en cours d'affectation, il est nécessaire de se rapprocher du distributeur commercial, et de lui demander une prolongation de l'abonnement.

Avec une prolongation d'abonnement, les affectations resteront valides, et la continuité du service sera assurée (si le distributeur fournit un nouvel abonnement, les affectations devront être refaites).

D'une manière générale, pour éviter ces difficultés, il est préférable de privilégier systématiquement des abonnements définis sur l'année scolaire. Les abonnements de date à date, souvent proposés par les distributeurs, génèrent dans tous les cas des perturbations de fonctionnement à la date d'échéance.